



N° 07/2024

## LETTRE DE JUILLET

Chères Puimoissonnaises,  
Chers Puimoissonnais,

Cette semaine les travaux de la placette du Portail se finiront.

Ce sera la fin d'un long parcours entamé dès notre élection, en 2020.



## Sommaire

Réaménagement Placette du Portail  
Elections législatives

Ca s'est passé en juin

Formation aux gestes de 1er secours  
Concert des enfants de l'école  
Festival Poésies et Chansons

### Agenda

Fête de Saint-Eloi  
Accueil des nouveaux arrivants  
Fête du 14 juillet  
Le livre sur la place  
Rassemblement de voitures anciennes  
Projection Roger Aillaud  
Invitation 40 ans aérodrome

Reprise paiement déchetterie  
Nouvelle Charte du Parc du Verdon



**Cette placette s'effondrait. L'abreuvoir et son couloir cédaient sous le poids situé au-dessus.**

**Les travaux de réfection de la placette du Portail ainsi que de la voûte et le bassin de récupération d'eau qui se trouve en dessous ont eu lieu en mai juin 2023.**

# EDITO



**Des maçons travaillant de manière traditionnelle ont commencé par sécuriser l'entrée de la voûte. Ils ont ensuite consolidé la voûte de la mine, mis à jour un petit bassin de décantation relié au grand bassin. Celui-ci a été lui aussi réparé.**



**Afin de consolider la voûte, les travaux ont du être fait à partir de l'extérieur. Pour cela, la fontaine de la placette du Portail a été descellée et déplacée. Le sol a été consolidé et la fontaine remise à sa place initiale.**



**L'olivier qui ombrageait la placette a dû être déraciné car ce sont ses racines qui contribuaient à dégrader la voûte. Il a été replanté ailleurs.**

Avant d'aborder la seconde tranche des travaux pour l'embellissement de la placette, le samedi 7 juillet 2023 a eu lieu une réunion publique du quartier pour parler de l'aménagement de la placette du Portail.

Il est ressorti de cette réunion que le stationnement doit rester interdit sur la placette mais le croisement des véhicules doit être possible.



Le conseil municipal a tenu compte de ces demandes pour faire les plans d'embellissement.

Les travaux ont débuté le 6 juin et ont duré près d'un mois. Ils seront achevés le 3 juillet.

Les trottoirs sont en béton désactivé, le tour du bassin en résine et la rue en enrobé.

La fontaine sera remise en eau avec un circuit fermé.



L'olivier en pot sera remis près du bassin et un banc sera posé.

Des plantations en pot seront faites plus tard.

Voilà un bel exemple de rénovation, restaurant la sécurité d'un site ainsi que sa beauté. Comme d'habitude, c'est du travail de recherche de subventions, de consultations d'entreprises, de dialogue avec les riverains - que je remercie pour leur patience - de consultation des entreprises, de suivi des travaux.



Merci aux élus et aux agents qui se sont particulièrement investis sur ce projet. J'espère que ça plaira à toutes et à tous, que chacun prendra du plaisir à y déambuler, à discuter sur son banc, à contempler le magnifique portail médiéval, à y jouer, bref, que ce lieu patrimonial sera de nouveau un joli lieu de vie."

Fabien Bonino

**Le Conseil Municipal invite tous les Puimoissonnais(es) à l'inauguration de la Placette du Portail : samedi 31 août.**

# RESULTATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES

## 1er TOUR à PUIMOISSON

INSCRITS : ~~612~~ 611

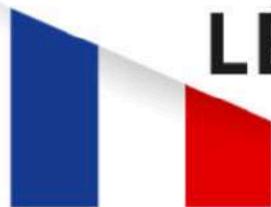
VOTANTS :

Heure	Nbre	%
10h30	182	29,7
11h30	232	37,9
13h00	284	46,4
15h30	348	56,9
18h00	412	67,4

NOM DE LA COMMUNE : PuiMOISSON  
 NUMÉRO DU BUREAU DE VOTE : UNIQUE  
 Nombre d'inscrits : 611  
 Nombre de votants : 412  
 Nombre de bulletins blancs : 9  
 Nombre de bulletins nuls : 5  
 Nombre d'exprimés : 398

	CANDIDATS	VOIX
1	LAKHLEF TSALAMLAL Nadia	—
2	RAPONI Sandra	22
3	ROS Annabel	5
4	CAMPART Patricia	6
5	GIRARD Christian	135
6	BLANC Félix	90
7	GAUVAN Benoît	80

# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



Second tour 7 juillet

# 2024

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h  
 Salle du Conseil Municipal

# FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Samedi 8 juin les pompiers de Puimisson ont organisé une journée de sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent dans la salle polyvalente.

Au programme : comment donner l'alerte ?  
Que faire face à une personne inconsciente qui respire ?  
et qui ne respire plus ? Et face à une hémorragie ?  
Compression, garrot, position latérale de sécurité (PLS),  
réanimation cardio pulmonaire (RCP)



Une grande réussite avec 25 personnes de tout âge sur deux sessions de trois heures qui ont eu lieu dans la concentration et la bonne humeur.

Une formation très complète pour des novices qui sont repartis avec le sentiment de pouvoir être utiles si besoin.



Une formation PSE 1 pourrait être organisée avant la fin de l'année.  
Un grand merci aux pompiers de Puimisson d'avoir organisé cette journée

# CONCERT DES ENFANTS DE L'ECOLE

Mardi 11 juin, les enfants des écoles d'Entrevennes et de Puimoisson nous ont offert un joli concert dans la cour de l'école Maria Borrély.



Depuis septembre 2022, les élèves des classes CE2, CM1 et CM2 de Sébastien Della Casa ont la chance de bénéficier d'un apprentissage de musique avec deux enseignants de l'école de musique, danse et art dramatique d'agglomération Edouard Chappe d'Oraison. Le conservatoire a fourni aux enfants leurs instruments : tuba, trompette et trombone. Ce sont des instruments en plastique comme ceux utilisés par les élèves du conservatoire. Chaque mardi, ils ont droit à une heure et demi de cours de musique.

Cet enseignement vient de terminer sa deuxième année.

En juin 2023, les enfants avaient eu la chance de nous offrir leur premier concert dans l'église Saint Michel, avec des musiciens de jazz de grande renommée : la Compagnie Nine Spirit.

Cette année c'est dans la cour de l'école que les élèves ont pu montrer les grands progrès accomplis depuis l'an dernier devant un public attentif et chaleureux.

Le concert des élèves a été suivi d'une prestation d'un quintet de cuivres et batterie offerte par l'école de musique.

Un projet entièrement financé par le service culture de DLVAgglo que nous remercions chaleureusement.

# FESTIVAL POESIE ET CHANSONS AU PAYS DES LAVANDES

Samedi 22 juin l'inauguration du 10ème festival « Poésie et chanson » organisé par l'association « Poètes des Hautes-Terres » a eu lieu à Puimoisson. Le festival, cette année, était placé sous le thème de l'anniversaire des 80 ans de la Libération.



La journée a commencé par un spectacle offert par l'atelier Lecture à haute voix de l'association « Les rendez-vous de Puimoisson » avec des textes et une animation musicale de Pierre Barboni en lien avec la guerre et la Libération.



Un apéritif a été offert par la mairie aux festivaliers

Fabien Bonino, maire de Puimoisson, accompagné de Sandra Faure Vice-présidente à la Culture pour DLVAgglo et Marcel Gossa vice-président au conseil Départemental ont inauguré le festival devant Jacques Bec président de l'association Poètes des Hautes-Terres.



[VOIR LA VIDEO  
sur notre chaîne  
Youtube](#)

La soirée a continué avec un concert de chansons des années 1930 à la libération, offert par les artistes permanents du festival. Une très belle journée offerte aux Puimoissonnais, pleine d'émotion et de gaité.

# PUIMOISSON FÊTE DE SAINT ELOI



**DU 6 AU 8  
JUILLET**

**CONCOURS DE BOULES ORGANISÉS  
PAR LE COMITÉ DES FÊTES**

**SAMEDI 6 JUILLET 14H DOUBLETTE**

**2 JOUEURS 3 BOULES INSCRIPTION : 10€**

**DIMANCHE 7 JUILLET 14H DOUBLETTE MIXTE**

**2 JOUEURS 3 BOULES INSCRIPTION : 10€**

**OUVERT A TOUS**

**100€ + FP**

**DIMANCHE 7 JUILLET 12H**

**BENEDICTION DE TRACTEURS DECORES**

**VENTE DE PETITS PAINS BENIS**

**ORGANISÉ PAR LOU MISTRAOU  
ET LE COMITE DES FÊTES**

**CONCOURS DE BOULES ORGANISÉ  
PAR LA BOULE BLANCHE**

**LUNDI 8 JUILLET 9H**

**JEU PROVENCAL**

**3 JOUEURS 2 BOULES**

**LICENCIES**

**300€ + FP**

**MANEGE  
ENFANTIN**

**INSCRIPTIONS : CAFE DES ARTS 6 & 7 JUILLET - CÔTE SOLEIL 8 JUILLET**

# C'EST LA FÊTE VIVE LE 14 JUILLET



**A Partir de 19h sur La Place  
ORCHESTRE  
offert par le Comité des Fêtes  
PICNIC Tiré Du Sac  
Buvette (boissons, vin, café)  
Réservez vos places assises ou  
venez avec votre table et vos chaises  
[comitefetesetculture.puimoisson@gmail.com](mailto:comitefetesetculture.puimoisson@gmail.com)  
06-73-11-21-67**



# Le livre sur la place



**Samedi  
20 Juillet  
17h à 23h**

**Hommage à Maria Borrely  
Rencontres avec les auteurs  
Lectures à haute voix  
Concours d'histoires courtes  
Animation musicale avec Pierre Barboni  
Ateliers pour les enfants**

**Place St Eloi**

**PUIMOISSON**

Tél 06 83 20 45 91 ou 07 86 59 17 71

Entrée gratuite



# PUIMOISSON

L'association LOU MISTRAOU organise le

# 16<sup>ÈME</sup> RASSEMBLEMENT



VOITURES ANCIENNES  
ET COLLECTION

PROMENADE JUSQU'À SAINT JUR'S

12 H 30 APERITIF

TABLE PIQUE-NIQUE



# 21 JUILLET 2024

de 9h à 13h

Contact : 06.03.29.69.65



**Groupama**  
MÉDITERRANÉE  
la vraie vie s'assure ici



PROVENCE  
CÔTE D'AZUR  
Toute une banque  
pour vous

COMMUNE de  
PUIMOISSON

# PUIMOISSON

*Une décennie d'archives sur la vie agricole  
filmée par un paysan des Basses-Alpes dans les années 50.*



## Roger Aillaud, paysan et cinéaste

UN FILM DE  
JULIA BOUTRON

MUSIQUE DE JOAN LAUDRIC

PRODUIT PAR CONTRASTE

**JEUDI 25 JUILLET à 21h30**

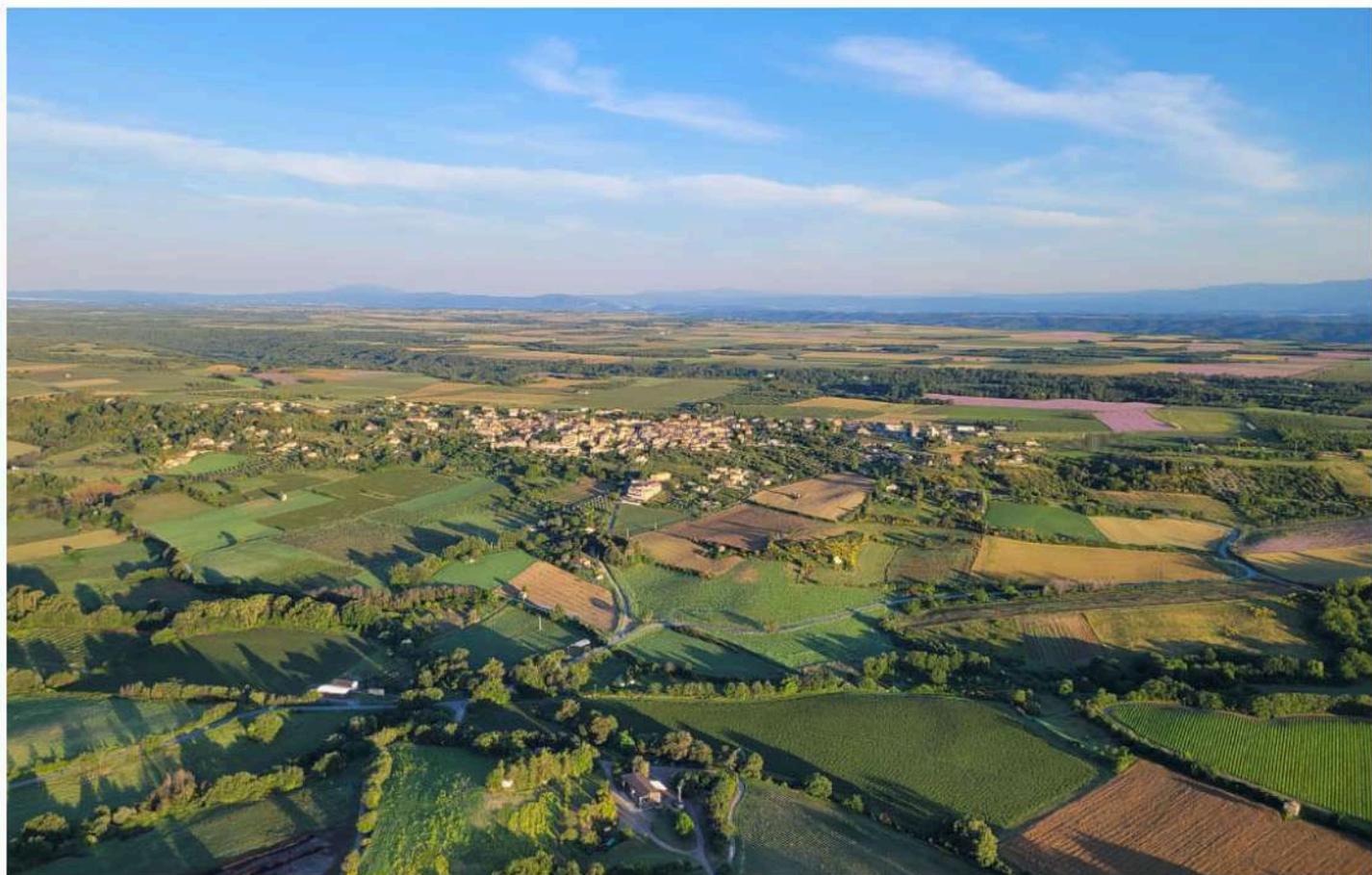
REMERCIEMENTS MARYSE ET EVELYNE AILLAUD, YANN SERGENT, GILLES CHARENSOL  
ET LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Projection gratuite



Cour de l'école

# **40ème ANNIVERSAIRE DE L'AERODROME DE PUIMOISSON**



## **L'aérodrome de Puimoisson fête ses 40 ans**

**A cette occasion M. Spindelberger  
convie tous les habitants de Puimoisson**

**27 juillet à partir de 16h**

**pour un apéritif dinatoire,  
un petit show aérien sera au programme.**



**Pour une question d'organisation veuillez confirmer votre présence  
par message au 0635406959 avant le 20 juillet.**

## REPRISE DU PAIEMENT DES PROFESSIONNELS EN DECHETTERIE A COMPTE DU 17 JUIN 2024

Conformément à la décision du conseil communautaire du 4 juin 2024, à compter du lundi 17 juin 2024, le paiement des professionnels sera réactivé pour accéder au réseau des déchèteries de DLVAgglo avec 2 possibilités selon la typologie d'entreprise :

QR code classique au tarif de 60 €

Il s'agit du QR code dont disposent toutes les entreprises jusqu'alors inscrites sur la plateforme. Il donne la possibilité d'apporter les déchets acceptés en déchèterie conformément au règlement.

2 passages par jour (hors week-end) pour atteindre le volume de 2m3 maximum autorisé.

QR code « déchets verts » au tarif de 26 €

Il s'agit d'un nouveau QR code à créer pour les apports exclusifs de déchets verts.

1 passage par jour (hors week-end).

En période de taille des végétaux, du 1er octobre au 31 mars, un second passage payant sera toléré.

Enfin d'autres solutions se mettent en place notamment pour les professionnels du bâtiment, renseignez-vous auprès de vos filières professionnelles.

## ACCUEIL AUX NOUVEAUX PUIMOISSONNAIS ET PUIMOISSONNAISES

**M. le maire, les membres du Conseil Municipal  
et les responsables de nos associations  
accueilleront les nouveaux Puimoissonnais (es)**

**Samedi 2 juillet**

**Salle du Conseil municipal à 11H**



Les invitations ont été distribuées mais il est possible que certains d'entre vous n'en aient pas reçu. Si vous vous êtes installés à Puimisson depuis juillet 2022, vous êtes les bienvenus à notre réception.

# UNE NOUVELLE CHARTE POUR LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON

Reconnu comme un territoire au patrimoine naturel et paysager exceptionnel, le Verdon a fait l'objet, sous l'impulsion des communes des départements des Alpes de haute Provence, du Var et de la région PACA, d'une démarche de labélisation en Parc Naturel Régional au mitan des années 90.

La Charte qui régissait le PNRV arrivait à son terme cette année.

Depuis 2020, une procédure de renouvellement de cette Charte a été entamé par les 46 communes, les 6 ECPI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), 2 départements (le Var et les Alpes de haute Provence) et la Région.

Le nouveau projet de charte est établi sur un périmètre de 59 communes, 6 ECPI et 2 départements.

Des ateliers et rencontres organisées par le Parc sur des sujets essentiels (patrimoines, tourisme, énergie-climat, agriculture, urbanisme-paysages) ont permis de construire et structurer un document de Charte prenant en compte les attentes des acteurs du territoire.

Ce nouveau projet de Charte s'articule autour de 3 ambitions, 11 orientations et 36 mesures.

Cette nouvelle Charte 2024/2039 a été soumise au vote du conseil municipal le 6 juin 2024 et a été approuvée à la majorité de ses membres.

Pour en savoir plus : <https://www.parcduverdon.fr/fr/verdon2039>

PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON

## UNE NOUVELLE CHARTE POUR LE PARC 2024-2039 Pourquoi adhérer ?



### Qu'est-ce qu'un Parc ?

Un Parc est un **territoire rural, remarquable**, aux nombreux patrimoines naturels, culturels et paysagers et soumis à des pressions ou des enjeux qui nécessitent une attention particulière. Les Parcs ont 5 missions générales, inscrites au code de l'environnement :

- Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée,
- Contribuer à l'aménagement du territoire,
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie,
- Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public,
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche.

### Qu'est-ce qu'une Charte ?

La Charte est la formalisation du projet construit collectivement pour **protéger et développer de manière harmonieuse le territoire du Parc** :

- ✓ La Charte contient des **objectifs** adaptés au territoire,
- ✓ Elle est valable **15 ans**,
- ✓ Elle est **construite par les acteurs et les élus** du territoire,
- ✓ Les collectivités **signataires** de la Charte **s'engagent** à la respecter,
- ✓ Chaque collectivité est libre d'adhérer ou non à la charte, c'est une **démarche volontaire**,
- ✓ Elle est de la responsabilité de la **Région** et est approuvée par **Décret du 1<sup>er</sup> Ministre**.



## Territoire d'étude de la 3<sup>e</sup> Charte 2024-2039

- 59 communes
- 6 intercommunalités
- 39 300 habitants
- 234 500 hectares
- 520 km de rivière et 5 lacs
- 7 zones paysagères
- 400 milliers d'années de présence humaine
- 45 000 brebis
- 32 % de territoire cultivés ou pâturés
- 63% couvert de forêt
- 3% artificialisés
- 4,6 millions de visiteurs



■ Communes intégrées au périmètre d'étude  
■ Communes du périmètre classé

## Les enjeux

- ✓ Un territoire marqué par les **grands aménagements** (barrages, camp militaire).
- ✓ Une **ressource en eau** stratégique pour la région à préserver et à partager équitablement.
- ✓ Une **richesse patrimoniale** mieux connue mais à préserver et valoriser davantage.
- ✓ Une **forêt** omniprésente mais peu valorisée.
- ✓ Une activité traditionnellement **agricole** et **pastorale** qui se maintient mais confrontée aux défis du changement climatique.
- ✓ Des **sites** et **paysages** de grande notoriété, où l'**accueil** est peu organisé.
- ✓ Une activité **touristique** importante mais très centrée sur la saison et autour de l'eau, à diversifier et organiser.
- ✓ Un territoire très **rural** mais en forte progression **démographique**.
- ✓ Un territoire **peu artificialisé** mais convoité / pression foncière liée à l'habitat et production énergétique.
- ✓ Des signes déjà bien présents du **changement climatique** et une nécessité de s'adapter

1

### Faire face collectivement aux bouleversements climatiques et sociétaux :

en anticipant les changements, en réduisant notre dépendance aux énergies fossiles, en misant sur les démarches citoyennes et sur l'éducation.

- ✓ Mobiliser et responsabiliser les acteurs du territoire, favoriser l'émergence de projets collectifs, monter des actions pédagogiques, assurer un travail de sensibilisation, créer des lieux de réflexion et de débat...

2

### Gérer de manière concertée nos « biens communs » :

en gérant la ressource en eau, en préservant les milieux naturels et les espèces, en transmettant aux générations futures les patrimoines culturels, les paysages et les savoir-faire locaux.

- ✓ Animer des inventaires citoyens de la biodiversité, proposer des chantiers participatifs de restauration du patrimoine bâti, réunir les acteurs autour d'une même table pour agir en concertation sur la ressource en eau, nettoyer les cours d'eau, valoriser les zones humides, conserver les variétés anciennes de fruitiers...

3

### Viser un développement équilibré du territoire :

en permettant aux activités humaines (habitat, services, économie, loisirs) de se développer dans le respect des ressources naturelles, des paysages et des habitants du territoire.

- ✓ Porter des démarches globales de valorisation et de développement telles que le projet agroécologique REGAIN, l'Opération Grand Site des Gorges du Verdon, l'attribution de la marque Valeurs Parcs, les écocardes...

## Les engagements

**Échanger** : informer, solliciter, participer, relayer.

**Aider** : accompagner les acteurs locaux, s'impliquer dans les démarches collectives.

**Faire** : appliquer les principes de la Charte dans ses propres actions et porter des actions pour sa mise en œuvre.

**Décider** : se questionner en amont des projets, demander des avis et prendre des décisions cohérentes avec la Charte.

**La Charte engage tous ses signataires : communes, intercommunalités, Départements, Région... pas uniquement le syndicat du Parc !**